

Département : LOIRE ATLANTIQUE  
Arrondissement : NANTES

**CENTRE COMMUNAL d'ACTION  
SOCIALE  
44640 LE PELLERIN**

**EXTRAIT  
Du  
REGISTRE des DELIBERATIONS  
Du  
CONSEIL d'ADMINISTRATION**

Nombre de Membres

En exercice : 13  
Présents : 9  
Votants : 11

**OBJET n° 2**

**COLIS DE NOEL 2025**

**Préparation**

Le 30 septembre à dix-huit heures quinze, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie Annexe sous la présidence de François BRILLAUD DE LAUJARDIÈRE, Président du C.C.A.S  
Date de la convocation : 23 septembre 2025

PRESENTS : M. François BRILLAUD DE LAUJARDIÈRE, M. Jean-Luc LECUYER, M. Pascal MONNIÉ, Mme Sylvia BRIZARD, M. Jean-Luc BIHAN, Mme Alexandra SEROT, Mme Marie-Claude GUILLOU, Mme Jacqueline PAGEOT, M. Ambroise GUICHARD

MEMBRES EXCUSÉS : Mme Christelle DELERUE, M. Jean-Luc MICHENOT, M. Daniel ROYER (pouvoir M. LECUYER), M. Jean-Claude COLAS (pouvoir Mme BRIZARD)

Depuis de nombreuses années, le C.C.A.S en partenariat avec le Secours Populaire, mène une opération « colis de noël » au profit de familles rencontrant des difficultés financières et/ou sociales.

Une collecte de produits festifs est organisée mi-décembre aux portes d'Intermarché avec l'accord de la direction du magasin. La collecte, la préparation des colis et la distribution sont assurées par des élus et des bénévoles des associations caritatives.

Le C.C.A.S complète habituellement les colis avec des cartes « cultures » (pour les enfants de moins de 16 ans) et des places de cinéma à retirer au CCAS.

Les familles bénéficiaires sont proposées par le CCAS (choix parmi les personnes qui ont sollicité le CCAS l'année en cours) et le Secours Populaire.

La collecte de noël 2025 aura lieu le samedi 13 décembre aux portes d'Intermarché.

**BUDGET :**

- Rappel budget depuis 2014 :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
BUDGET	CARTES « CULTURES » (10 € l'unité)	250,00 €	240,00 €	150€	150€	150€	0€ Déjà en stock	200€	150€	150	300
	PLACES DE CINEMA (5€ l'unité)			175,50€	247,50€	135€	0€ Déjà en stock	0€ Déjà en stock	Pas de Places distrib uées	184,50	250
	SACS DE NOËL		71,24 € (pour 2 ans)				71,94€ (pour 2 ou 3 ans)			163,99€ (pour 2 ans)	

BUDGET TOTAL		344,50 €	387,74 €	316.50€	325.50€	397,50€	285€	71,94€				
PLACES DE CINEMA	A OFFRIR	73	56	45	69	76	81	59	75		81	99
	RETIRÉES	21	17	37	39	55	30	13	42		41	46

**Places de cinéma :**

A ce jour, il reste 31 places de cinémas valable au 12 novembre 2025. Des sorties cinéma sont organisées jusqu'en novembre 2025.

Est-ce que nous continuons d'offrir des places de cinéma ?

**Cartes culture :**

Il reste 17 cartes sur les 30 cartes achetées. Nous ne les avions pas donnés directement avec le colis alimentaire. Comme les places de cinéma, les familles étaient invitées à passer les récupérer au CCAS. Peu de personnes sont venues.

Les cartes expirent le 12/11/2025. Mme BRIZARD ira acheter des livres ou jeux de société à offrir lors de la collecte 2025. Ainsi il n'est pas nécessaire de prévoir l'achat de nouvelles cartes pour cette année.

**Afin de préparer l'opération colis de noël 2025, les membres du conseil d'administration décident à l'unanimité des votants de :**

- valider la reconduite de l'action selon les modalités citées ci-dessus : collecte alimentaire, livres/jeux et places de cinéma offerts
- d'autoriser l'achat de 50 places de cinéma à 5€ soit 250€ au cinéma Le Montagnard
- d'autoriser l'achat de cartes culturelles pour les enfants de moins de 16 ans soit 30 cartes de 10€/enfant de moins de 16 ans = 300€
- valider l'achat de sac de noël (BP = 150€)
- si impossibilité de collecte à Intermarché, valider une participation du CCAS à hauteur de 1000€ pour préparer des "colis de noël" au profit de familles rencontrant des difficultés financières et/ou sociales.
- d'autoriser M. Le Président ou M. Le Vice-Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,